

Concours Littéraire sur l'environnement - Subvention exceptionnelle à l'Association Doubs Nature Environnement

M. l'Adjoint FOUSSERET, Rapporteur : Dans le cadre de l'opération «La Fureur de Lire», un concours littéraire sur l'environnement a été organisé, associant d'une part les Collectivités Territoriales, la Région de Franche-Comté, le Département du Doubs, la Ville de Besançon et d'autre part, différents partenaires à savoir la Mission d'Action Culturelle du Rectorat, les associations Doubs Nature Environnement, Franche-Comté Nature Environnement ainsi que la Maison du Livre de Franche-Comté.

Ce concours consiste à soumettre des ouvrages sélectionnés à l'avis des élèves des établissements scolaires de Besançon.

Un prix sera décerné à chaque catégorie d'établissement scolaire : lycées, collèges et écoles primaires.

La Ville de Besançon prenant en charge le prix «écoles primaires», soit 10 000 F, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle du même montant à l'Association Doubs Nature Environnement chargée de l'organisation matérielle de ce concours.

En cas d'accord, la somme de 10 000 F sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif de l'exercice courant, chapitre 931.21.691 CS 20000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.